

BILAN DES ACCIDENTS D'AVALANCHE 2015-2016

■ Accident du 18 janvier.
Face est-nord-est du Petit Argentier. La cassure linéaire, longue et épaisse, traduit la présence d'une couche fragile enfouie de façon homogène sur une grande surface.

Photo. F. Albasini.

Les accidents d'avalanche de l'année 2015-2016, recensés par l'ANENA, en quelques chiffres :

- ➔ 45 avalanches accidentelles
- ➔ 12 avalanches mortelles
- ➔ 107 emportés
- ➔ 41 ensevelis
- ➔ 21 décédés
- ➔ 40 blessés
- ➔ 46 indemnes

Cette saison, entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 septembre 2016, l'ANENA a recensé 45 accidents d'avalanche impliquant au moins un emporté. Parmi ces accidents, 12 ont eu des conséquences mortelles ayant causé le décès de 21 personnes.

Dans le domaine des accidents d'avalanche, les variations interannuelles sont une particularité bien établie. Et l'année « avalanche » qui se termine confirme celle-ci.

Alors que la saison 2014-2015 avait été particulièrement noire (29 accidents et 45 décès), l'année qui vient de s'écouler se classe comme la quatrième saison la moins dramatique en termes d'accidents mortels et la cinquième en termes de décès depuis 1971 (voir fig. 1).

On recense cette année 10 accidents mortels et 10 décès de moins qu'en moyenne, qui, sur la période 1980-81/2014-15 s'établit à 22 accidents mortels et 31 décès. Un accident occasionnant six décès (18 janvier, Modane) vient grever ce bilan et, de fait, augmenter le nombre moyen de décès par accident.

Sur le plan nivo-météorologique, la saison hivernale a été essentiellement marquée par une douceur exceptionnelle en début d'hiver et un enneigement très déficitaire jusqu'au début du mois de janvier, voire jusqu'à mi-février selon les massifs (cf. bilan nivo-météorologique de l'hiver 2015-2016 dans cette même revue).

À la fin du mois de décembre, la neige se cantonnait souvent aux faces nord

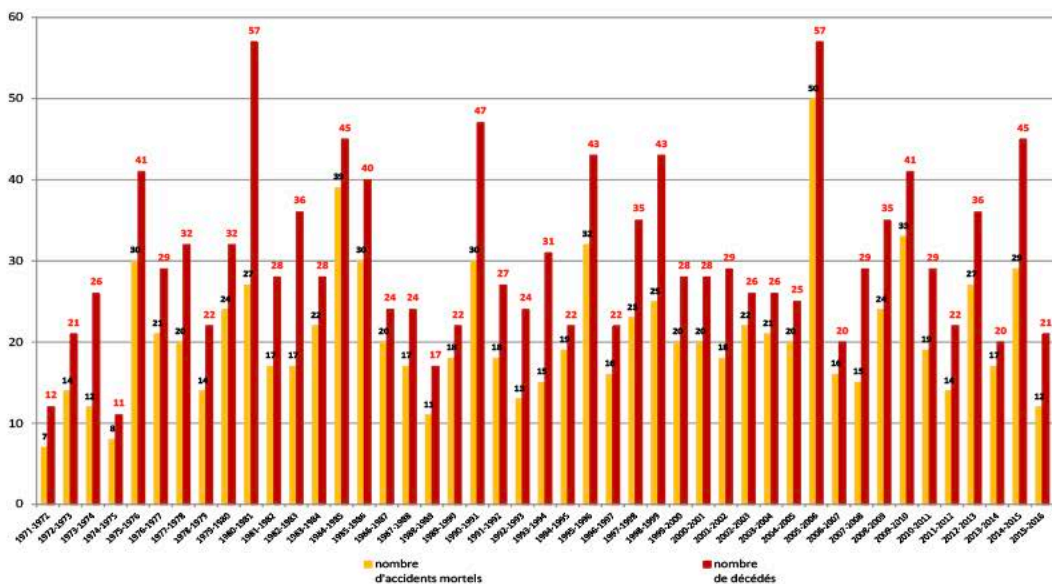


Fig. 1 : évolution du nombre d'accidents mortels et de décès par avalanche - France - 1980-2016.

d'altitude et se composait de grains anguleux en surface. Le bulletin d'estimation du risque d'avalanche du 31 décembre pour le massif de la Haute-Tarentaise évoquait ainsi : « Le manteau neigeux, souvent peu épais (moins de 50 cm jusqu'à 2500 m), est de type printanier en sud (croûtes et gel/dégel) mais froid en nord avec une vieille neige sans cohésion (...) ». Du fait de ces conditions, aucun accident d'avalanche n'a été recensé avant le 3 janvier 2016.

Les Alpes du Sud et les Pyrénées pâtissant le plus de cette situation, très peu d'accidents d'avalanche ont été recensés dans leurs massifs. Alors que la saison précédente avait été dramatique dans le département des Hautes-Alpes (9 accidents mortels et 24 décès), l'ANENA n'y a recensé cette année que quatre accidents, dont un mortel. La très grande majorité des accidents sont survenus dans les Alpes du Nord, essentiellement, mais cela est commun, en Savoie et en Haute-Savoie.

Deux accidents ont été particulièrement dramatiques :

- le 13 janvier 2016, dans la station des Deux Alpes (commune de Mont-de-Lans), une avalanche provoquée par des skieurs situés à l'amont atteint une

piste noire fermée. Plusieurs personnes sont touchées, dont un groupe de lycéens accompagnés de leur professeur. Deux jeunes décèdent ainsi qu'un skieur ukrainien. Le professeur est gravement blessé. Un autre lycéen s'en sort indemne ;

- le 18 janvier 2016, un groupe de légionnaires du 2ème régiment étranger du génie de Saint-Cristol, en stage d'aguerissement montagne, est frappé par une large avalanche alors qu'il évolue en direction du col du Petit Argentier (commune de Modane). Dix-huit militaires sont emportés, onze sont ensevelis et six d'entre eux décèdent.

Dans les deux cas, les avalanches sont déclenchées dans des orientations nord-est, au dessus de 2200 m d'altitude, à l'abri du vent dominant. Ces secteurs font partie de ceux indiqués dans le bulletin de risque du jour (risque marqué sur Oisans et Haute-Maurienne). Les couches de grains anguleux constituées au mois de décembre, encore présentes à cette altitude et dans cette orientation, associées à une neige soufflée, ont sans doute joué un rôle moteur dans le départ de ces structures de plaque.

Les accidents au fil de la saison dans les Alpes

► Janvier

Suite aux premières chutes de neige de l'année, le premier accident, mortel, est recensé le 3 janvier. Il survient sur la commune de Chamonix (74). Trois alpinistes lituaniens déclenchent une plaque de 40 m de large sous la rimaye de la Petite Verte. Encordés, ils sont tous les trois entraînés dans la face nord-est rocheuse. Deux d'entre eux décèdent, le troisième est blessé.

Du 5 au 13 janvier, l'instabilité du manteau neigeux est importante dans les massifs savoyards et isérois. Le niveau de risque diffusé par Météo-France est le plus souvent « fort ». Plusieurs accidents surviennent durant cette période, dont trois aux conséquences mortelles.

Le 5 janvier, à Val d'Isère (73), un skieur espagnol, non équipé d'un DVA, est emporté par une avalanche alors qu'il évolue sur une piste fermée. Il décède des suites de son ensevelissement. Le même jour, à Saint-Colomban-des-Villards (73), c'est un skieur tchèque qui décède, à cause d'une large plaque déclenchée en hors-piste. Ce jour-là, pour les massifs savoyards, le niveau de risque annoncé est « fort ».

Le 13 janvier, aux Deux Alpes (38), une avalanche provoquée à l'amont atteint un groupe de skieurs évoluant sur une piste noire fermée. Trois skieurs, dont deux jeunes lycéens, décèdent suite à leur ensevelissement. Aucune des victimes n'était équipée d'un DVA.

Par la suite, le niveau global de danger descend à « marqué » dans la plupart des massifs nord-alpins. La situation est essentiellement caractérisée par la présence de structures de plaque dans les orientations ombragées, au-delà de 2200 m, à l'abri des vents forts qui sévissent à cette période. Situation nivologique dans laquelle intervient l'accident du 18 janvier au col du Petit Argentier (Modane, 73). Celui-ci occasionne le décès de six militaires à l'entraînement.

Le mois se termine par un accident mortel à La Clusaz (74). Le 30 janvier, un skieur de randonnée est enseveli et décède, suite à une avalanche déclenchée au sommet de la combe du Grand Crêt. L'accident se produit par danger « limité » mais dans les conditions nivologiques et de secteur décrites par le bulletin comme les plus dangereuses. Ce mois de janvier représente plus du tiers des accidents recensés durant la saison et près de la moitié des accidents mortels. La quasi-totalité des accidents se sont produits dans les Alpes du Nord.

➔ Février et mars

Une nouvelle période de forte instabilité intervient entre le 8 et le 15 février. Pendant une semaine, le niveau de risque prévu est le plus souvent « fort » dans une grande partie des massifs alpins. Une série d'accidents se produit dans les Alpes du Nord et du Sud.

Le 13, sur la commune de La Perrière (73), une avalanche emporte un skieur hors-piste. Celui-ci décède après avoir sauté une barre rocheuse.

Une nouvelle situation avec des risques élevés, oscillants entre « marqué » et « fort » selon les massifs alpins, s'installe entre la fin février et les dix premiers jours de mars. Plusieurs accidents sont recensés au cours de cette période.

Le 23 février, sur la commune de Ceillac (05), une skieuse de randonnée appartenant à un groupe du Club Alpin Français est emportée et ensevelie par une avalanche, ainsi que deux de ses compagnons. Secourue par le reste du groupe, elle décède des suites de son ensevelissement. Les deux autres randonneurs sont physiquement indemnes.

Dans la même journée du 27 février, quatre

Le ratio entre accidents mortels et nombre d'utilisateurs a largement diminué au cours des quarante-cinq dernières années.

accidents se produisent dans les massifs des Aravis et du Mont-Blanc. Sur l'envers de la station du Brévent (Chamonix, 74), près du lac éponyme, un jeune randonneur à ski est retrouvé décédé. Seul, porteur d'un DVA et d'un sac doté d'airbags non gonflés, il est retrouvé, enseveli, et dégage par les secouristes plusieurs heures après le déclenchement de l'avalanche.

Le 9 mars, sur la commune du Petit Bornand (74), un skieur de randonnée est emporté par une large et épaisse plaque. Enseveli, il décède après avoir été dégage par les secouristes professionnels.

➔ Fin de saison dans les Alpes

À partir de mi-mars et jusqu'à mi-avril, des conditions printanières s'installent sur les massifs alpins. Quelques accidents liés à l'humidification du manteau neigeux se produisent : une randonneuse à raquettes est emportée, mais indemne, le 15 mars du côté de Saint-Martin-de-Belleville (73) ; dans le cadre d'une classe de neige, deux enfants sont emportés et blessés par une avalanche partie naturellement alors qu'ils pratiquent le ski de fond sur une piste fer-

mée de Bessans (73).

La fin du printemps est marquée par un retour de conditions plus hivernales. Quelques incidents sont signalés au cours du mois d'avril et début mai.

Dans les Alpes, le dernier accident de la saison, mortel, se produit le 20 juin, dans la face nord du mont Blanc du Tacul (Chamonix, 74). Alors qu'ils entament à pied la descente de la face, deux alpinistes déclenchent une plaque. Celle-ci les emporte ainsi qu'un guide de haute montagne qui évoluait, à ski à la montée, beaucoup plus bas. Les deux alpinistes sont blessés, le guide décède suite à son ensevelissement. Ce dernier accident fait suite à un épisode neigeux ayant apporté entre 20 et 30 cm de neige, accompagné de vent assez fort le jour de l'accident.

La saison dans les autres massifs français

L'ANENA a recensé peu d'accidents dans les autres massifs (quatre accidents dans les Pyrénées, dont un mortel ; deux accidents dans les Vosges ; un accident dans

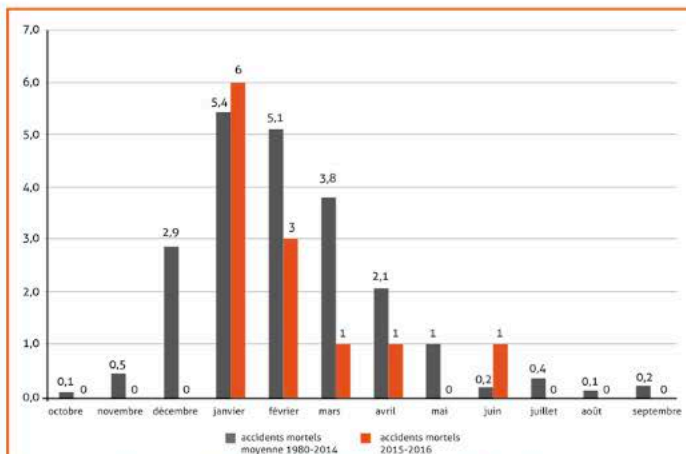


Fig. 2 : répartition par mois du nombre d'accidents mortels d'avalanche en France durant la saison 2015-2016, comparée à la moyenne 1980-2014.

le Massif central).

Dans les Hautes-Pyrénées, un accident survenu le 17 avril a eu des conséquences mortelles. Trois alpinistes, engagés dans le très raide couloir nord dit « des Poubelles » au pic du Midi, sont emportés et partiellement ensevelis. Deux d'entre eux décèdent des conséquences de leur chute, le troisième est blessé. Cet accident fait suite à de faibles chutes de neige en altitude les jours précédents. Le BRA du jour indiquait un risque de plaque friable dans la neige fraîche, limité aux pentes nord au-dessus de 2400 m.

Dans le même département, sur la commune de Barèges, un accident aurait pu avoir des conséquences réellement dramatiques. Le 22 mars, vers 17h30, alors qu'il redescend dans la vallée, un groupe d'une quinzaine de randonneurs à raquettes, accompagnés d'un professionnel, est touché par une avalanche partie naturellement à l'amont (humidification importante dans une pente ouest très raide). Quinze personnes sont emportées. Fort heureusement, des pisteurs secouristes, témoins de la scène, leur portent rapidement secours. La majorité du groupe s'en sort indemne. Le niveau de risque indiqué dans le BRA du jour évoluait de faible à limité au cours de la journée et mettait en garde contre les risques de départs spontanés de plaques de fond dans les orientations ensoleillées.

Pour conclure

Une fois de plus, du fait de conditions hivernales particulières, la saison 2015-2016 se révèle totalement différente, notamment en termes de chiffres, de la précédente. Ces variations interannuelles sont directement liées aux conditions météorologiques et nivologiques globales rencontrées chaque hiver. Mais ces variations ne doivent pas cacher la tendance globale : la stabilité à long terme du nombre moyen d'accidents mortels et de décès par avalanche (en France comme dans le reste de l'arc alpin), et ce malgré une explosion de la fréquentation des terrains enneigés. De fait, le ratio entre accidents mortels et nombre d'utilisateurs a largement diminué au cours des quarante-cinq dernières années. Une récente étude menée par l'IFENA, à laquelle l'ANENA a collaboré, démontre cette stabilité. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Cependant, il est important de noter que bon nombre d'accidents, parfois mortels, trouvent encore une part de leur origine dans des causes qui relèvent des bases de la prévention. Il semble toujours néces-

saire de rappeler que lorsque l'on souhaite sortir en terrain non sécurisé, il est fortement recommandé :

- de ne pas le faire seul mais pas en trop grand nombre ;
- d'être équipé d'un DVA, d'une sonde et d'une pelle (à minima d'un réflecteur Recco) ;
- d'éviter/renoncer aux secteurs (orientations, altitudes, etc.) clairement énoncés dans le BRA du jour, etc.

Autant de conseils pratiques fondamentaux que l'ANENA ne cessera de porter auprès des pratiquants qui peuvent être confrontés à l'avalanche.

Vous pouvez consulter la totalité des acci-

dents recensés par l'ANENA sur la page Facebook dédiée : « Base Avalanche ». Chaque accident est évoqué et certains éléments le caractérisant sont indiqués. <https://www.facebook.com/Base-Avalanche-748156128617190/>

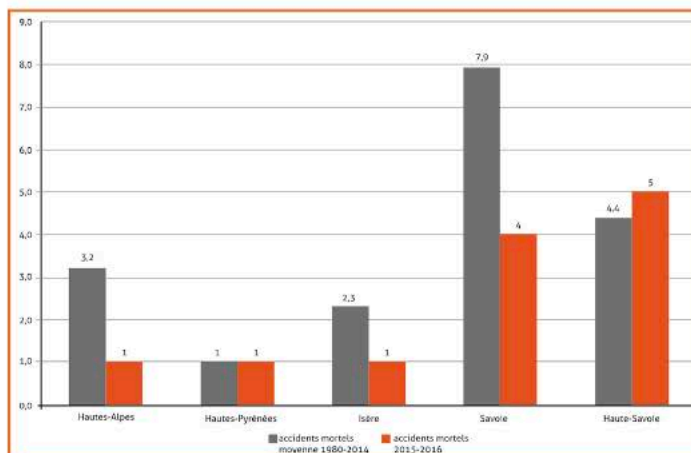


Fig. 3 : répartition par département du nombre d'accidents mortels d'avalanche en France durant la saison 2015-2016, comparée à la moyenne 1980-2014.

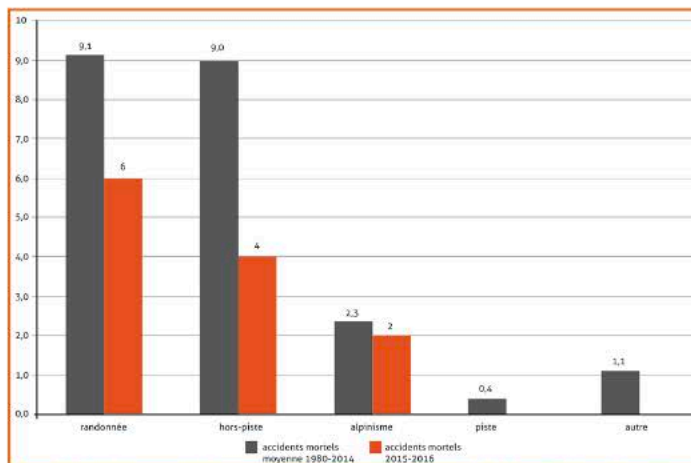


Fig. 4 : répartition par activité du nombre d'accidents mortels d'avalanche en France durant la saison 2015-2016, comparée à la moyenne 1980-2014.